

19 NOVEMBRE 2014

AG/PAL/1316

L'ONU organise le 21 novembre 2014 la Conférence internationale des parlementaires en appui au processus de paix israélo-palestinien

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

(Adapté de l'anglais)

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien organise le 21 novembre 2014, au Siège de l'ONU à New York, la Conférence internationale des parlementaires en appui au processus de paix israélo-palestinien sur le thème « Rôle des parlementaires dans le respect du droit international ».

La Conférence sera inaugurée, le 21 novembre, à 10 heures, dans la salle du Conseil économique et social (ECOSOC), en présence du Président du Comité, M. Fodé Seck, d'un membre du Conseil national palestinien, M. Abdelrahim Barham, du Secrétaire général de l'Union interparlementaire, M. Martin Chungong, du Secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe, M. Nour Eddine Bouchkouj, du Secrétaire général de l'Union parlementaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Jens Toyberg-Frandzen.

Après l'inauguration, les parlementaires et les représentants des États, des organisations intergouvernementales, du Secrétariat et des agences des Nations Unies, de la société civile et des médias pourront assister à deux réunions dont la première verra les responsables de l'ONU faire le point de la situation sur le terrain, y compris la situation humanitaire et des droits de l'homme, et de l'état d'avancement du processus de paix. Au cours de la deuxième réunion, les parlementaires évalueront les engagements pris par les États en faveur de la question de Palestine et discuteront des initiatives et meilleures pratiques concernant leur mise en œuvre.

Le Président de la Conférence fera ensuite un résumé des échanges de vues. Le thème « Rôle des parlementaires dans le respect du droit international » a été choisi parce que le Comité pour

l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien estime que pour réussir, les efforts en vue de parvenir à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien doivent se fonder sur le droit international et les droits de l'homme. Il existe en effet un vaste corpus de dispositions du droit international qui est applicable à la question palestinienne. Ce qu'il faut, c'est un engagement ferme de la part de toutes les parties prenantes pour les mettre en œuvre et les parlementaires ont un rôle crucial à jouer à cet égard.

Grâce au service d'interprétation, la Conférence se déroulera dans toutes les langues officielles de l'ONU à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

La Division des droits des Palestiniens dpr-meeting@un.org mettra régulièrement à jour les informations sur la Conférence sur [site Web](#), [Facebook](#) et [Twitter](#), via le hash tag #UNPalrights et #2014forPalestine.

Le programme intégral de la Conférence est disponible sur www.un.org/depts/dpa/qpal/calendar.htm.

PALESTINIAN ISSUES

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.